

**Province de Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité d'Authier**

À la 4<sup>e</sup> séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 4 avril 2017, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Jacques Lafrenière

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Madame Nathalie Ayotte

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

**PÉRIODE DE SILENCE**

No-60-04-04-17

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

**Adopté**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**ADMINISTRATION ET FINANCES :**

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 mars 2017;
- Adoption des comptes;
- Comité Bellefeuille :
  - Adoption du rapport de la réunion du 23 mars 2017;
  - Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts;
  - Appui aux projets dans le cadre du fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Ristourne de la MMQ pour l'année 2016;
- Dépôt du rapport financier 2016 de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon;
- Retour sur le projet de coupe de bois du chemin Royal;
- Adhésion à Loisirs et Sport Abitibi-Témiscamingue;
- Dépôt d'une correspondance de la Ligue d'action civique;
- Retour sur la programmation de travaux pour le programme TECQ 2014-2018;
- Discussion concernant les vacances estivales;
- Regroupement des OMH;
- Adhésion à l'ADMQ.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL**

- Dépôt d'une correspondance du Ministère de la Sécurité publique;

**VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

- Période de dégel;
- Adjudication du contrat 2017-03 concernant d'entretien des chemins d'été 2017;
- Achat d'asphalte froid;
- Résolution déposant une demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PARRM);

- Suivi d'une rencontre avec le technicien en génie civil de la MRC d'Abitibi-Ouest.

#### **HYGIÈNE DU MILIEU**

- Caractérisation des puits : rencontre d'informations;
- Journée des encombrants;
- Résolution autorisant la location de conteneurs.

#### **LOISIRS**

- Suivi de la rencontre des Comités Jeunesse en milieu rural;
- Suivi de la rencontre entre l'École du rang II, le Service des Loisirs et la Municipalité d'Authier;
- Poêle du Club de l'Age d'Or à transporter au centre communautaire;
- Infiltration d'eau au Centre communautaire.

#### **URBANISME**

- Nuisances;
- Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest;
- Appui à la Ville de Malartic;
- Titre de propriété appartenant à la Municipalité d'Authier.

#### **PAROLE AU MAIRE**

- Communiqué de la MRC concernant l'élection du préfet;

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX**

#### **VARIA :**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

**Adopté**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **ADMINISTRATION ET FINANCES :**

**No-61-04-04-17**

#### **Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 mars 2017**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

**Adopté**

**No-62-04-04-17**

#### **Adoption des comptes**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 16 798.95 \$ ainsi que les salaires pour la période de mars 2017 pour un montant 4 558.85 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

**Adopté**

**No-63-04-04-17**

#### **Comité Bellefeuille :**

#### **Adoption du rapport de la réunion du 23 mars 2017**

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Yvon Gagné d'adopter le rapport du Comité Bellefeuille pour la réunion du 23 mars 2017 avec la modification suivante : Remplacer Monsieur Serge Plante par Monsieur Jacques Lafrenière.

**Adopté**

No-64-04-04-17

**Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts**

- ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parc met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;
- ATTENDU QUE Comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;
- ATTENDU QUE le projet demandé est : Programme d'aménagement durable des forêts;
- ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité ;
- ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Nathalie Ayotte , appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par le Comité Bellefeuille dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

**Adopté**

No-65-04-04-17

**Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest**

- ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestier);
- ATTENDU QUE Comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;
- ATTENDU QUE le projet demandé est : Mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité ;
- ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Angèle Auger, appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par le Comité Bellefeuille dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest. Il est également résolu d'autoriser Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

**Adopté**

**Ristourne de la MMQ pour l'année 2016**

La ristourne de la MMQ pour l'année 2016 est de 1 381\$. Le montant sera déposé sous peu.

**Dépôt du rapport financier 2016 de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon**

Madame Rachel Barbe dépose le rapport financier 2016 de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon.

**Retour sur le projet de coupe de bois du chemin Royal**

Le GFCA a envoyé les documents demandés par les comptables.

**Adhésion à Loisirs et Sport Abitibi-Témiscamingue**

Les conseillers ne sont pas intéressés à renouveler notre adhésion à Loisirs et Sport Abitibi-Témiscamingue.

No-66-04-04-17

**Dépôt d'une correspondance de la Ligue d'action civique**

**Prise de position ferme du Conseil en faveur du droit démocratique des citoyens de requérir un référendum lorsqu'ils le jugent nécessaire dans le cadre actuellement défini par la loi et engagement à continuer les publications des avis publiques dans les journaux locaux.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Authier est géo localisée dans deux des plus grandes démocraties dans le monde, soit la Province du Québec au Canada;

CONSIDÉRANT que dans l'histoire de la vie démocratique de la Municipalité d'Authier, cet outil démocratique a été utilisé avec jugement et respect par les citoyens à de très rares occasions;

CONSIDÉRANT que les conseils de la Municipalité d'Authier ont historiquement été à l'écoute des besoins et demandes exprimés par leurs citoyens, que ce soit... à l'épicerie... sur le perron de l'église, ou plus simplement en consultation publique ou encore en conseil municipal, en amont des projets qui ont été proposés de temps à autres;

CONSIDÉRANT les ressources limitées de la Municipalité et le fait que, entre autres, les travaux de voirie et d'eau ont été ces dernières décennies un vecteur important de surendettement des villes, mais encore un nid de corruption et de collusion affectant l'ensemble de nos institutions démocratiques, le rapport de la commission Charbonneau faisant foi;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec avec le projet de loi 122, rendra obligatoire la consultation publique avant-projet des citoyens;

CONSIDÉRANT que la nouvelle orientation qui est donné en ce qui concerne la fin de l'obligation de publication des avis publique dans les journaux locaux;

CONSIDÉRANT que les citoyens de notre ville, comme dans une large mesure cela est vécu dans une très vaste majorité de municipalités au Québec, sont très loin d'avoir tous accès à une connexion Internet;

CONSIDÉRANT que le nouveau projet de loi 122 autorisera désormais l'adjudication de contrat jusqu'à 100 000 \$, de gré à gré;

CONSIDÉRANT que le conseil de municipalité considère comme étant une condition sine qua non le fait que les citoyens doivent être de façon systématique informés par tous les moyens à la disposition du conseil;

CONSIDÉRANT que le seul moyen sûr à la disposition du conseil de rejoindre à 100 % de la population est de le faire par le biais des journaux locaux;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Gagné

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Ayotte

ET RÉSOLU

QUE le Conseil Municipal de la Municipalité d'Authier décrète par la présente que la municipalité continuera à appliquer le modèle de démocratie actuel et continuera de permettre la tenue de référendum tel que prévu actuellement par la loi.

QUE la Municipalité d'Authier poursuivra la publication de ses avis publics dans les journaux tant et aussi longtemps que les citoyens n'auront pas un accès à l'Internet aussi performant que l'accès aux journaux locaux.

**Adopté**

No-67-04-07-17

**Retour sur la programmation de travaux pour le programme TECQ 2014-2018**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Nathalie Ayotte d'accepter la programmation de travaux pour le programme TECQ 2014-2018, tel que présenté par Madame Rachel Barbe.

**Adopté**

No-68-04-04-17

**Discussion concernant les vacances estivales**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné d'autoriser que le bureau soit fermé pour les vacances estivales 2017 durant les deux semaines de la construction, soit du 23 juillet au 4 août 2017. Le bureau rouvrira aux heures habituelles le 8 août 2017.

**Adopté**

No-69-04-04-17

**Regroupement des OMH**

Regroupement des offices municipaux des Municipalités d'Authier, Macamic, Ste-Rose de Poularies, Taschereau, Duparquet, Roquemaure et Ste-Germaine-Boulé

ATTENDU QUE les Offices municipaux des municipalités concernées ont discuté d'un projet de regroupement;

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation d'Authier, Macamic, Ste-Rose de Poularies, Taschereau, Duparquet, Roquemaure et Ste-Germaine-Boulé ont l'intention de se regrouper;

ATTENDU QUE les conseils municipaux doivent donner leur accord de principe à ce moment-ci à l'entente;

ATTENDU QUE les OMH poursuivront la constitution d'un plan d'affaires abrégé qui sera finalement soumis aux conseils municipaux concernés pour approbation finale avant l'envoi à la Société d'Habitation du Québec;

PROPOSÉ PAR Monsieur Ghislain Desaulniers

APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Lafrenière

ET RÉSOLU

QUE Le Conseil municipal appui l'entente de principe survenue lors de la rencontre du 29 mars 2017 pour le regroupement de l'Office municipal d'Authier, Macamic, Ste-Rose de Poularies, Taschereau, Duparquet, Roquemaure et Ste-Germaine-Boulé suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

**Adopté**

No-70-04-04-17

**Adhésion à l'ADMQ**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de renouveler l'adhésion à l'ADMQ au montant de 445\$ plus les taxes applicables.

**Adopté**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL**

**Dépôt d'une correspondance du Ministère de la Sécurité publique**

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance du Ministère de la Sécurité publique.

**VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

**Période de dégel**

Monsieur Mario Beaupré s'occupera de faire la tournée des chemins afin de vérifier l'état des chemins et des ponceaux.

No-71-04-04-17

**Adjudication du contrat 2017-03 concernant d'entretien des chemins d'été 2017**

Tel que mentionné dans l'appel d'offres pour l'entretien des chemins d'été pour la saison 2017, l'ouverture s'est déroulée le jeudi 30 mars 2017 à 11h30 au bureau municipal en présence de Madame Catherine Lacerte, directrice adjointe. Les offres sont les suivantes :

**Proulx et Genesse**

89.82\$ / kilomètre (109.79 km pour le contrat)

Pour un total de 9 861.34\$ + les taxes applicables soit 11 338.08\$;

**Gabriel Aubé**

N'ont donné aucune réponse à notre appel d'offre.

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Yvon Gagné que le conseil municipal désire de plus amples informations concernant le contrat d'entretien des chemins d'été pour la saison 2017 à l'entreprise Proulx et Genesse Inc. Monsieur Ghislain Desaulniers s'abstient de tous commentaires et de toutes décisions concernant l'octroi de contrat, car il est employé d'un des deux soumissionnaires.

**Adopté**

No-72-04-04-17

**Achat d'asphalte froid**

Il est proposé par Madame Nathalie Ayotte et appuyé par Madame Angèle Auger d'autoriser l'achat d'asphalte froide pour un montant de 767.99 \$ incluant les taxes applicables.

**Adopté**

No-73-04-04-17

**Résolution déposant une demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PARRM)**

Il est proposé par Madame Nathalie Ayotte et appuyé par Madame Angèle Auger.

Qu'une demande de subvention au montant de 30 000 \$ soit demandé dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier et que cette demande soit adressée au député d'Abitibi-Ouest, Monsieur François Gendron, pour permettre la réalisation des travaux suivants pour l'année 2017 :

- Reprofilage et nettoyage d'une partie des fossés dans le chemin des Pionniers et du chemin du Bois Joli;
- Installation d'une glissière de sécurité pont P-00170A;
- Installation d'un ponceau dans le chemin Royal;

**Adopté**

#### **Suivi d'une rencontre avec le technicien en génie civil de la MRC d'Abitibi-Ouest**

Après discussion, il est convenu de préparer un devis concernant le nettoyage et le reprofilage de fossés aux endroits nécessaires.

#### **HYGIÈNE DU MILIEU**

##### **Caractérisation des puits : rencontre d'informations**

Madame Rachel Barbe informe les conseillers qu'une rencontre aura lieu pour les citoyens concernant la caractérisation des puits.

##### **Journée des encombrants**

La journée des encombrants se déroulera le 3 juin 2016. Les conseillers désirent demander à Mario Beaupré et Alexandre Brulotte de s'occuper de cette journée. Si toutefois, Alexandre ne serait pas disponible, les conseillers désirent demander à Daniel-Thomas Côté.

No-74-04-04-17

##### **Résolution autorisant la location de conteneurs**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Nathalie Ayotte d'autoriser la location de conteneurs chez Transport Gélinas pour la journée des encombrants au montant de 800\$ plus les taxes applicables pour 3 conteneurs.

**Adopté**

#### **LOISIRS**

##### **Suivi de la rencontre des Comités Jeunesse en milieu rural**

Madame Rachel Barbe fait un résumé du suivi de la rencontre qui a eu lieu à La Sarre. Des décisions seront prises concernant la contribution financière de la municipalité envers le regroupement des Comités Jeunesse en milieu rural.

##### **Suivi de la rencontre entre l'École du rang II, le Service des Loisirs et la Municipalité d'Authier**

Une rencontre entre les deux comités a eu lieu dernièrement au sujet d'une future possibilité de location du dôme.

##### **Poêle du Club de l'Age d'Or à transporter au centre communautaire**

Un des poêles du Club de l'Âge d'Or sera apporté au Centre communautaire par Monsieur Mario Beaupré afin de remplacer celui qui est défectueux.

##### **Infiltration d'eau au Centre communautaire**

Monsieur Jacques Auger viendra apporter les modifications nécessaires à l'infiltration d'eau.

## **URBANISME**

### **Nuisances**

Les conseillers autorisent la directrice et l'adjointe à faire une tournée des rangs et des rues afin de vérifier les nuisances sur les terrains des citoyens et d'envoyer si nécessaires des lettres aux gens concernés par la propreté de leur terrain.

### **Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest**

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCAO a été approuvé par le MAMOT. La MRCAO nous invite à en prendre connaissance sur le site FTP de la MRCAO.

### **Appui à la Ville de Malartic**

Les conseillers ne sont pas intéressés à appuyer la Ville de Malartic.

### **Titre de propriété appartenant à la Municipalité d'Authier**

Les conseillers ne souhaitent pas donner suite à cette demande.

## **PAROLE AU MAIRE;**

### **Communiqué de la MRC concernant l'élection du préfet**

Madame Rachel Barbe dépose un communiqué de la MRC concernant l'élection du préfet. Elle invite les conseillers à en prendre connaissance.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS;**

## **SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;**

Régie intermunicipale des déchets: -Renouvellement de la marge de crédit.

## **VARIA:**

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 23 h 00.

---

Marcel Cloutier, maire

---

Rachel Barbe, sec.-très.